Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_168-DE

Ville de Bourgoin-Jallieu

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2023
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

ACTION ECONOMIQUE ET EMPLOI

DB231215-168

DEROGATIONS AU REPOS DOMINICAL POUR 2024

L'an deux mille vingt-trois, le quinze d□cembre □ dix -neuf heures, les conseillers municipaux l□galement convoqu□s le huit d□ cembre, se sont r□unis au nombre prescrit par la loi en s□ance publique, □ la halle Grenette situ□e place de la Halle □ Bourgoin -Jallieu.

La s□ance est ouverte □ 19 heures 10. Elle est pr□sid□e par Monsieur Vincent CHRIQUI, Maire.

Il proc□de à l'appel des conseillers municipaux.

ASSISTENT A LA SEANCE : Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Marie-Laure DESFORGES, Aur□lien LEPR□TRE, H□l□ne ACCETTOLA, Olivier DIAS, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, S□bastien CHALESSIN, Armand BONNAMY, Marie-Th□r□se DUSSERT, Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY, Laurent CAMPO, Ga□l LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Dominique CADI, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Gabriel BERTEA, Isabelle RENARD, Odile MARTINI, K□vin DOREL, Damien PERRARD, Anne CROUZIER, Roger RICHERMOZ, Micha□l AYDIN, Laurent MAGUET.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35

Pr□sents : 28 Votants : 32

Absents : Anissa DAOUI, Jean-Claude PARDAL, Aur□lia MASSON .

Excus□s :
- Myriam ABDERRAHIM, pouvoir □ Marguerite BACCAM ;
- Oc□ane ROULOT, pouvoir □ Dorian MAILLET ;
- Alain BATILLOT, pouvoir □ Aur□lien LEPRETRE ;
- Christian CIOFFI, pouvoir □ Thierry JOSEPH.

Secr□taire de s□ance : Aur□lien LEPRETRE est nomm□ secr□taire de s□ance conform□ment aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code G□n□ral des Collectivit□s Territoriales.

Comme pr□vu par le Code du Travail dans les articles L 3132 -26 et suivants et conform□ment □ la loi n□2015-990 du 6 ao□t 2015, articles 241 □ 257, le repos dominical peut □tre supprim□ par d□cision du maire apr□s avis du con seil municipal jusqu'à 12 dimanches.

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_168-DE

Pour 2024, après consultation des commerçants berjalliens, de l'association des commerçants Passion Commerces, et des organisations patronales et syndicales, conformément à la procédure réglementaire, il est proposé d'autoriser l'ouverture dominicale des commerces de détail à l'occasion des dix dimanches suivants :

- Le 14 janvier 2024 : soldes d'hiver
- Le 30 juin 2024 : soldes d'été
- Le 7 juillet 2024 : soldes d'été
- Le 1er septembre 2024 : rentrée scolaire
- Le 24 novembre 2024 : fêtes de fin d'année
- Les 1er, 8, 15, 22 et 29 décembre 2024 : fêtes de fin d'année

Pour les entreprises du secteur automobile à le commerce, l'entretien, et la réparation de voitures et de véhicules automobiles et de motocycles à, les dimanches proposés correspondent aux actions commerciales des différents constructeurs (type portes ouvertes), à savoir :

- Le 14 janvier 2024
- Le 17 mars 2024
- Le 16 juin 2024
- Le 15 septembre 2024
- Le 13 octobre 2024

L'avis des organisations professionnelles et syndicales, intéressés par les propositions ci-dessus mentionnés a été sollicité par courrier.

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère a été saisie par courrier en date du 26 Octobre 2023 pour avis comme le prévoit la procédure.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, par 25 voix POUR et 7 absentions (groupe UGEC, M AYDIN)

Donne un avis favorable à cette proposition.

Ainsi fait à Bourgoin-Jallieu, le vendredi 15 décembre 2023.

Le Maire

Le secrétaire de séance